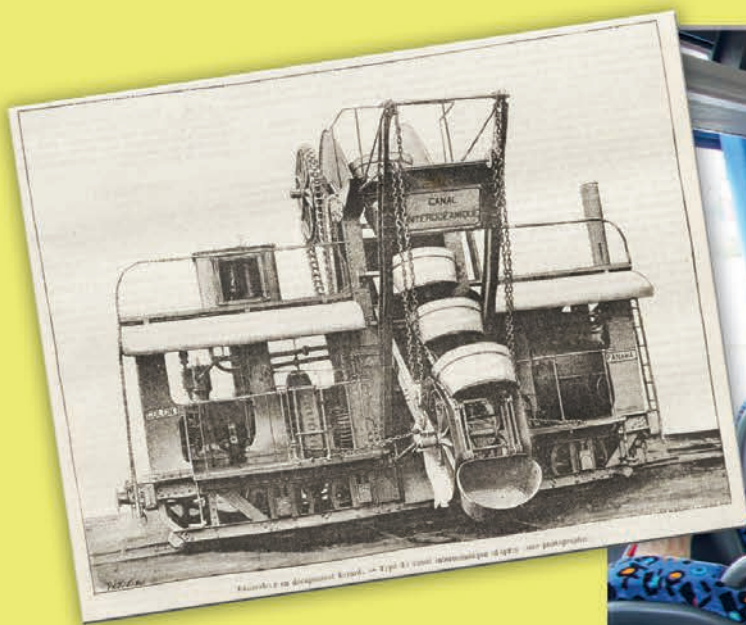


Repères

Le magazine de la ville de Saran / novembre 2013 n° 193

www.ville-saran.fr



Dossier :
**Une balade urbaine
pour le PLU**



Portrait :
**Sur les traces
du découvreur
Couvreur**



Et là... :
**Aider les
ados suivis
par la justice**



● 13 octobre, élus et citoyens rendent hommage aux patriotes fusillés par les nazis au stand de tir des Groues.



● 4 octobre, la galerie municipale accueille l'œuvre de Jean-Pierre Jouffroy qui rend hommage à Matisse.



● 5 octobre, l'association de La croix blanche assure les formations aux premiers secours PSC1.



● 2 octobre, le foyer Georges-Brassens en liesse dans le cadre du repas anniversaire des 30 ans du foyer



● 7 octobre, inauguration du Sessad de Saran (service d'éducation spécialisée et de soins à domicile) situé Chemin des Sablons. Le Sessad est agréé pour accueillir et accompagner des enfants autistes ou présentant des troubles envahissants du développement, âgés de 0 à 20 ans et domiciliés sur l'agglomération orléanaise.



● 13 octobre, l'USM cyclisme organise le Cyclo cross de la ville, toutes catégories, au lac de La Médecinerie.



● 15 octobre, la médiathèque propose sa rentrée littéraire.



● 17 octobre, la mairie accueille ses nouveaux agents.



● 19 octobre, le club Méca fête ses 30 ans avec les jeunes, moins jeunes et anciens du club.

2 - dans le rétro

3 - éditorial

4 - regards

. Une balade urbaine pour le PLU

8 - actualité

. Rythmes scolaires : la Ville présente ses choix

9 - sortie

. La famille Piedon nous fait son cirque

. 10 - Loisirs jeunes

. La sécurité, préoccupation majeure

. Info loisirs jeunes

. Menus scolaire

12 - calendrier

14 - info social

. Les P'tits Loups II, un chantier qui pousse bien

15 - actu éco

. Le corps, l'expression et la mémoire

16 - ici... et là

. Et la Solidarité avec le Sud-Ouest

. Aider les ados suivis par la justice

18 - espace public

. Des jeunes écocitoyens avec l'opération « Nettoyons la nature »

. Le chiffre du mois

. En bref...

20 - vies / visages

. Gérard Haury sur les traces du découvreur Couvreur

22 - association

. Le livre qu'on écoute

23 - carnet

. L'attention avec le sourire

24 - l'image du mois

. Le pôle culture présente CAF' CONF Aragon

REPÈRES mensuel de la ville de Saran

- directeur de la publication : Maryvonne Hautin, maire.
- réalisation : service communication.
- photos : Nicolas Brochard, Denis Vandeveld (Sce.communication).
- conception-maquette : Point Image Paris, pour H.B.C.
- impression : Imprimerie Nouvelle.
- tirage : 8 000 exemplaires • dépôt légal : novembre 2013
- ISSN : 0153-7016.
- distribution : par nos soins
- Repères : 02 38 80 35 33 • courriel : communication@ville-saran.fr

• Imprimé sur papier FSC recyclé



Retour sur la « Balade Urbaine »

Comme promis, dans ce numéro de Repères vous trouverez un compte rendu secteur par secteur de notre balade urbaine établi par l'agence Even Conseil, organisatrice de cet événement. Pendant cette balade les interventions de la quarantaine de participants ont été nombreuses. Des discussions se sont ouvertes et des propositions ont fusé de toutes parts. Que les Saranais qui voulaient, mais n'ont pas pu se joindre à nous ce jour-là se rassurent, ils auront bien d'autres occasions de faire connaître leur point de vue, leurs propositions, leurs remarques ! La mise en place du PLU étant prévue au plus tôt fin 2015. Vous trouverez dans ce Repères le questionnaire* établi par l'agence Espace Ville visant à établir un diagnostic le plus complet possible sur le Saran d'aujourd'hui. Ce questionnaire se veut être un état des lieux de notre cadre de vie, notre habitat, nos modes de déplacements, nos relations avec nos voisins, l'AggLO, voire le département, en un mot, notre environnement. Donc, tous à vos stylos, n'hésitez pas à écrire le fond de votre pensée, ce questionnaire est et restera anonyme. Ce n'est qu'un outil, mais un outil indispensable pour nos partenaires. Tout cela n'est qu'un point de départ, la route sera longue jusqu'à fin 2015 ! ●

Jean-Paul Vanneau

Conseiller délégué à l'Aménagement et l'Urbanisme

* Encarté en pages centrales le questionnaire - diagnostic réalisé par l'agence Espace ville.

Une balade urbaine pour le PLU

Le 28 septembre, les Saranais étaient invités à une balade urbaine afin qu'ils puissent une nouvelle fois s'exprimer sur l'avenir de leur territoire pour les 10 à 15 années à venir dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ponctuée d'arrêts, cette balade a été riche en discussion. L'agence Even Conseil, en charge de l'Approche Environnementale de l'Urbanisme, qui a organisé et animé cette Rencontre vous propose un retour sur ces 3 heures et demie de discussions. Les discussions étaient parfois vives, mais en même temps on ne peut pas reprocher aux Saranais de vouloir défendre leur cadre de vie. Une quarantaine d'habitants, d'élus, d'agents communaux ont participé à cette balade dans un bus affrété par la mairie. Le tour de la ville a permis de relever certaines remarques des Saranais.

Sur le plan ci-contre le circuit de la balade urbaine.





L'exposition sur les projets d'aménagement sur la commune est toujours ouverte au public à la mairie.

1 Du Bourg à Pôle 45

Dans ce secteur, les habitants constatent une fracture dans les continuités piétonnes et cyclables. En effet, la mauvaise qualité des voiries, l'é étroitesse des trottoirs et l'absence de pistes cyclables de la rue du Bourg est perçue comme autant d'obstacles à ces modes déplacements.

2 Pôle 45 et la ZAC du Champ Rouge

Les personnes venant travailler sur Pôle 45 ont mis en avant les difficultés d'accès à la zone, surtout aux heures de pointes, et le fait que les modes de déplacements individuels et motorisés (auto, deux roues) soient les seuls réellement utilisés. Ces espaces totalement économiques sont perçus comme « sans vie ». Bien qu'équipés d'un réseau de pistes cyclables bien structuré, les déplacements doux sont peu utilisés car ils manquent des continuités cyclables avec le reste de la ville. A également été soulevée, la problématique de la consommation d'espaces liée au développement de zones d'activités et d'équipements (Centre pénitentiaire par exemple). Ces évolutions nécessaires à l'agglomération posent problème aux habitants lorsque ceux-ci impactent leur qualité de vie et d'environnement (trafic routier, caractère paysager, naturel et agricole de leur commune...). La limitation de l'étalement urbain est perçue comme un moyen de mettre un terme à ce déversement.



Un arrêt à la ZAC du Champ Rouge près d'Amazon.

3 Le centre et l'école Marcel-Pagnol

Une zone composée de champs et de bois et dont le sous-sol argileux du secteur a été la principale problématique relevée. En effet, la difficile absorption des eaux par le sol génère fréquemment un débordement sur les voiries. Néanmoins, il est nécessaire de préserver cette zone de nature propice à la balade pédestre ou à vélo.

4 La zone du Paradis / Fassièrre

Une zone à protéger. C'est un peu le résumé de toutes les observations des habitants. On peut citer pêle-mêle : protéger la zone agricole et naturelle boisée contre l'industrialisation, maintenir l'activité de chasse qui ne gêne personne et participe au bon équilibre du secteur ainsi que préserver la faune et la flore pour la biodiversité. Il est important que le pont qui enjambe l'autoroute A10 pour rejoindre Pôle 45 se limite à la circulation douce pour éviter d'augmenter le trafic dans ce secteur qui est également résidentiel dans sa limite avec Ingré.

L'accès à ce secteur par contre n'est pas forcément pratique. Les voitures stationnées sur les trottoirs, les poteaux électriques sur des trottoirs étroits sont autant d'obstacles pour les piétons ou les personnes à mobilité réduite. De même, à part la rue du Ran d'Abas qui est une ancienne route fermée à la circulation, les chemins communaux ne sont pas goudronnés et parfois peu praticables à pied ou à vélo surtout en cas d'intempéries. Ceci s'explique parfois par le passage d'engins agricoles.



La zone naturelle et agricole de la Fassièrre.

5 La ZAC de l'aérodrome

Cette ZAC est gérée par le Conseil Général du Loiret. Les habitants soulignent dans cette zone le manque de continuité avec le Bourg mais Hélène Bergeot, directrice adjointe au service de l'aménagement de la mairie, rappelle que cette ZAC se fait en plusieurs phases et que la connexion avec l'ancienne route de Chartres et l'avenue du Stade est prévue dans les phases suivantes. En effet à partir de 2015 devrait apparaître le franchissement piéton, cyclable, transport en commun et automobile de la bretelle d'autoroute RD 2701. Les habitants se sont prononcés pour un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) qui desservirait cette ZAC, le centre Bourg, Pôle 45 et le Centre pénitentiaire. Concernant l'aménagement de cette ZAC, les avis sont mitigés. Certains imaginent un grand espace de parc et d'autres un quartier davantage mixte. Rappelons que des programmes résidentiels et de bureaux sont prévus dans les phases suivantes. Une remarque a été faite pour proposer l'ouverture des bassins de rétention d'eau à la promenade comme peut l'être par exemple le lac du Bois Salé.



L'ancien aérodrome intéresse les habitants.



La RD 2020 à transformer en boulevard urbain ?

6 Entrée de ville et RD 2020

La perception par les habitants de cette ancienne route nationale est négative. Souvent congestionnée aux heures de pointe et les samedis, la pollution visuelle du fait des enseignes publicitaires, l'utilisation de cette route uniquement à des fins de traversée de la ville font que les habitants considèrent ce secteur comme une faiblesse du territoire saranais. Il est rappelé que la ville a exposé sa volonté de voir arriver un Transport en Commun en Site Propre sur la RD 2020 lorsqu'une requalification de cette voie en boulevard urbain sera engagée. Pour appuyer ce choix, le Plan d'Occupation des Sols contient déjà l'obligation aux nouvelles constructions d'avoir un recul par rapport à la voie.



Les bâtiments abandonnés de la Châtonnerie.

8 Quelle et Châtonnerie

Les habitants réclament de la mixité pour ces secteurs. Une bonne intégration dans la ville est nécessaire. Le site de la Châtonnerie composé de 4 bâtiments imposants est dans les mains d'un promoteur en pourparlers avec la mairie quant à ce qui y sera implanté. Concernant le site Quelle, c'est l'AggLO qui en a la charge. Le « paquebot » principal trop coûteux à démolir sera très certainement conservé. Seuls les bâtiments le long de la RD 2020 ont été démolis. À présent, un appel à projet est en cours.

Nous vous rappelons qu'un registre est à votre disposition à la Direction de l'Aménagement à la mairie. Vous pouvez y consigner toutes les remarques qui vous sembleraient utiles à l'élaboration du PLU.

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 h 30, le samedi de 8 h 30 à 12 heures.
02 38 80 34 56

PROCHAINES ÉTAPES

Le cabinet Espace Ville organise des réunions thématiques. Si des thèmes vous intéressent, contactez la Direction de l'aménagement pour vous y inscrire. Attention les places sont limitées.
Tél. 02 38 80 34 56

Atelier 1 : morphologie urbaine / fonctionnement du territoire / transports déplacements
mercredi 13 novembre à 16 heures
Atelier 2 : population/logement/équipements/activités

7 Lac du Bois Salé

Méconnu par les Saranais, il est pourtant très apprécié par les habitants du secteur. Plus largement, le secteur Est (appelé également quartier Chêne Maillard) est tourné vers Fleury-les-Aubrais plus que vers Saran. Bien que les habitants du quartier soit liés à Saran pour les services municipaux et les associations, concernant l'utilisation des commerces, ils s'orientent plus naturellement vers le centre Leclerc de Fleury-les-Aubrais tout proche.



Le lac du Bois Salé, un lieu méconnu de la plupart des Saranais.

9 Le Centre Bourg

La mixité actuelle du Bourg est appréciée. On y trouve du locatif social, du locatif privé. Des petits collectifs juxtaposés à des zones pavillonnaires. Le mobilier urbain est à soigner (lampadaires et poteaux électriques peu esthétiques) mais le réaménagement du Bourg en cours intègre cette revalorisation. Un problème particulier : la vétusté du gymnase Jean-Moulin devant la mairie ainsi que dans une moindre mesure de la salle des fêtes.



Le Gymnase Jean-Moulin, un bâtiment de plus de 50 ans à revoir.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?
Le PLU est encore dans sa phase d'élaboration du diagnostic. C'est un état des lieux du Saran d'aujourd'hui. Une fois ce diagnostic finalisé, normalement au début 2014, le PLU passera dans sa deuxième phase. Pour aider à la réalisation de ce diagnostic, nous vous remercions de remplir le questionnaire que vous trouverez en page centrale de ce numéro de Repères.

économiques/emploi
mercredi 13 novembre à 18 heures

Atelier 3 : environnement/paysages/développement durable/ énergies renouvelables
mercredi 20 novembre à 18 heures

Par la suite, les agences Even Conseil et Espace Ville vous proposeront des réunions publiques, des rencontres, des expositions...

Réforme des rythmes scolaires

Réforme des
rythmes scolaires

La Ville présente ses choix



Au terme des études et de la concertation, la Ville a retenu le mercredi matin comme demi-journée supplémentaire. Des temps d'activité périscolaire personnalisés seront organisés pour les enfants de maternelle et d'élémentaire dès la rentrée prochaine.

De mois en mois, le travail mené par les services de la Ville quant à la mise en place de la semaine de quatre jours et demi à la rentrée 2014 permet d'affiner le scénario. Après l'étude du questionnaire remis aux parents d'élèves au printemps, puis la rencontre avec leurs représentants le 15 octobre dernier, la Ville a précisé son point de vue. Privilégiée par plus de 76 % des parents, la demi-journée supplémentaire se déroulera donc le mercredi matin. En ce qui concerne la restauration du midi, la Ville prendra uniquement en charge les enfants qui fréquentent les centres de loisirs. Une décision motivée tant en matière d'organisation que de sécurité.

Des TAP sur mesure

Concernant le TAP (Temps d'Activité Périscolaire), celui-ci s'organisera différemment pour les élèves de maternelle et d'élémentaire. En

maternelle, le TAP des petites sections se déroulera de 13 h 30 à 14 h 15. Les enfants resteront en sieste. Pour les moyennes et grandes sections, les activités en compagnie des Atsem et des animateurs seront planifiées tous les jours de 13 h 30 à 14 h 15. À préciser que les enfants des moyennes sections qui ont besoin, pourront rester en sieste. Pour les enfants d'élémentaires, le TAP aura lieu deux fois par semaine, le lundi et le vendredi, de 15 heures à 16 h 30. Deux séances d'une heure et demie au lieu de quatre de quarante-cinq minutes, les jeunes élèves étant, selon les chronobiologistes, plus fatigués les lundis et vendredis et donc moins réceptifs aux enseignements scolaires. Deux séances d'une heure et demie qui permettront également d'organiser des activités à l'extérieur de l'école et d'emprunter le bus pour cela. Cette organisation spécifique nécessite l'obtention d'une dérogation

auprès de l'Éducation nationale. À noter que des associations saranaises (TTN, Atelier typo, Jardins 2000...) pourraient également intervenir en complément lors des temps d'activités périscolaires.

Le choix de cette organisation se justifie par la volonté de la Ville d'offrir aux enfants un suivi de qualité, avec un personnel qualifié, plus présent et moins précaire. Les interventions des animateurs feront l'objet d'un suivi et d'une coordination. « Nous avons fait le choix de la qualité, sans faire payer le temps d'activité périscolaire aux parents » résume Maryvonne Hautin qui tient à souligner « L'importance du rôle des services municipaux et leur professionnalisme dans l'organisation du TAP des enfants. »

Pour l'heure, la Ville s'emploie à obtenir auprès de l'Éducation nationale la dérogation nécessaire à l'organisation du TAP des élèves d'élémentaire. ● **Arnaud Guilhem**



La famille Piedon nous fait son cirque

Samedi 16 et dimanche 17 le cirque Piedon dresse son chapiteau plaine du Kiosque pour deux représentations de sa nouvelle création chargée de magie, de frissons, de poésie et de rires. Spectacle tout public, original et chaleureux.

« Attention, passage Piedon, le retour »

Plaine du Kiosque

Samedi 16 novembre à 17 heures et
dimanche 17 à 15 heures.

Tarifs : 10 euros pour enfant et adulte
Infos : 06 13 20 18 67

Piste aux étoiles et aux rires

Pour la seconde fois, le cirque de la famille Piedon nous rend visite et donne à voir et à vivre son nouveau spectacle « Attention passage Piedon, le retour ». Un spectacle de théâtre acrobatique à l'ancienne dont le côté décalé fait l'originalité et le charme. La troupe familiale comprend William Piedon, son épouse Katia et leurs trois enfants, Anthony, Alexia, et Mélody, accompagnés de Mathieu, célèbre clown du cirque Arlette Gruss. Sans oublier la présence irrésistible de Charles Henri le chat acrobate, de Clochette la chèvre équilibriste et de Jacques le chien farceur. Chaque membre de la famille Piedon sait tout faire. Des acrobaties sophistiquées et périlleuses à la distribution de friandises à l'entracte. Équilibristes, trapézistes, jongliers, chants, musiques (blues, ska, jazz manouche...), les Piedon nous transporteront une nouvelle fois dans un joyeux tourbillon de magie et de chaleur humaine. « Le spectacle, d'une durée d'environ 1 h 30, est très épuré et sophistiqué à la fois, dit Anthony Piedon. Ce sont des numéros classiques présentés à la sauce Piedon, avec un brin de folie et de poésie. Nous n'avons pas d'autre prétention que de passer un moment agréable avec le public, de le divertir. Sous ce petit chapiteau on a le sens de vivre à chaque fois quelque chose d'exclusif. C'est partager des moments qu'on a un peu perdus. Les gens sont en demande d'authenticité ».



soulevez la toile de ce chapiteau chauffé et étoilé, de ce petit cirque au grand spectacle, il souffle un délicieux vent de nostalgie aux parfums festifs. « Nous avons beaucoup de plaisir à revenir à Saran, dit Anthony Piedon. Nous sommes un peu tombés amoureux de la région. Nous avons reçu l'an dernier un très bon accueil de la part du public et aussi de la mairie ». Héritier d'une tradition qui a traversé les époques sur cinq générations, la famille Piedon est une digne représentante de ce spectacle vivant populaire. Alors rendez-vous autour de la piste des étoiles et des rires. ●

Clément Jacquet

Loisirs jeunes

Renseignement : Animations Municipale

02 38 80 34 00 / www.ville-saran.fr

La sécurité, préoccupation majeure



Afin d'assurer la plus grande sécurité aux enfants et aux personnels des Accueils de loisirs, la Ville prend l'initiative d'organiser des exercices d'évacuation incendie plusieurs fois par an. Précisions.

Tout au long de l'année, les Accueils de loisirs Marcel-Pagnol et la base de loisirs de la Caillerette accueillent de nombreux jeunes saranais. Que ce soit lors du temps périscolaire, les mercredis et naturellement durant les périodes de vacances scolaires. L'accueil des enfants dans ces structures municipales ne pourrait s'accomplir dans les meilleures conditions sans des bâtiments répondant aux normes de sécurité en vigueur. L'Accueil Marcel-Pagnol a ainsi fait l'objet de travaux voilà plus de deux ans. La réglementation en la matière oblige les services techniques de la Ville à vérifier régulièrement le bon fonctionnement des bâtiments et des équipements, sous un aspect purement technique. Ce suivi obligatoire s'accompagne chaque année d'une visite d'une commission de contrôle et de sécurité. Dès lors, la Ville pourrait se limiter à l'application stricte de cette réglementation. Elle a décidé d'aller plus loin en matière de sécurité.

Exercice pour tous

Trois – quatre fois dans l'année, des exercices d'évacuation sont donc organisés aux Accueils de loisirs Marcel-Pagnol et à la base de la Caillerette, pendant l'année scolaire et les vacances. 250 à 300 enfants sont concernés et impliqués. « Au niveau des structures d'accueil de l'enfance, ces exercices ont plutôt un caractère de recommandation, nous faisons le choix de les rendre obligatoires. » explique Anthony Fourmont, responsable du service enfance. « C'est donc un plus, une initiative de la Ville. On se donne cette obligation auprès des parents, afin de les rassurer quant à l'accueil des enfants. On se doit de le faire, même si un accident ne prévient pas. » Si les directeurs de ces structures sont d'ordinaire prévenus de ce type d'exercices, ce n'est pas toujours le cas... Ainsi deux exercices d'évacuation inopinés se sont déroulés cet été sur les deux structures de loisirs, afin de mettre les enfants et l'ensemble du personnel en situation réelle. Les services techniques et la déléguée à la Prévention des risques professionnels de la mairie étaient également

impliqués. « Marcel-Pagnol est une structure importante avec 75 animateurs et 300 enfants l'été, donc des mouvements de masse. C'est aussi un site plus sensible car plus étendu. Cela a entraîné du stress pour les enfants (rythmes perturbés...), mais les parents ont compris le but de ces opérations » indique Anthony Fourmont. Ces exercices sont organisés dans une vision pédagogique et technique. Ils permettent par exemple de familiariser dès le plus jeune âge les enfants au son de l'alarme, et d'éviter ainsi les mouvements de panique. Ils sont également une piqûre de rappel et une sensibilisation pour l'ensemble des personnels intervenant sur les centres (animation, restauration, entretien...). Animateurs et directeurs de centre disposent par ailleurs de temps d'information. Et cet effort de vigilance constant ne s'arrête pas en si bon chemin. « À terme, on envisage de pousser les situations réelles pour mesurer les réactions. Nous avons aussi en projet d'organiser ces exercices sur le temps périscolaire du midi, qui concerne plus de 750 enfants en élémentaire ». La sécurité de tous est à ce prix. ●

Arnaud Guilhem



Stage marionnettes

Ateliers de préparation de l'exposition « Marionnettes en mousse et en images » Les samedis 16, 23 et 30 novembre 2013 de 10h à 18h au Château de l'Etang à Saran (on peut amener son casse-croûte) Les ateliers d'initiation à la marionnette sont destinés aux enfants dès 10 ans et aux adultes amateurs de marionnette et télévision.

Si vous souhaitez participer à l'élaboration de cette exposition ludique et interactive qui mettra la muppet à l'honneur, les marionnettistes de l'équipe de la Tortue Magique vous remercient de vous inscrire à votre convenance pour un ou plusieurs samedis de novembre.

Au programme : initiation à la marionnette chaussette, à la marionnette en mousse, manipulation des marionnettes devant la caméra et captation.

L'exposition aura lieu au Château de l'Etang de Saran du 5 au 29 décembre 2013.

Plus d'informations sur www.tortuemagique.com/muppet-tv.html Inscriptions gratuites : 02 38 54 64 28 ou tortuemagique@club.fr

Accueil collectifs de mineurs

pour les mercredis à l'année scolaire 2013/2014 du 4 septembre 2013 au 2 juillet 2014 Accueil de loisirs Marcel Pagnol maternel (3 à 5 ans) Rue du Grand Clos- 02 38 79 01 31

DATES LIMITES D'INSCRIPTION :

Noël Du 23/12 au 03/01/2014 (attention : fermeture le 25/12 et le 01/01/2014)	Du lundi 23 au vendredi 27/12/2013	11/12/13
	Du lundi 30/12 au vendredi 03/01/2014	18/12/13
ATTENTION Inscriptions à ne pas manquer pour les mercredis de la période de janvier jusqu'aux vacances de février 2014		
Noël-février 2014	Du mercredi 8/1 au mercredi 19/2/2014	28/12/13

AUTOBUS

Pour certaines activités se déroulant à SARAN, un ramassage par autobus est organisé (se renseigner lors de l'inscription en mairie-Service accueil)

Temps privilégié autour du « vivre ensemble » : s'approprier les lieux et moments de détente autour de multiples loisirs collectifs (jeux, chants, danses, contes, arts plastiques...), décoration des salles, découverte du monde (pour les 5 ans) et de nombreux temps festifs (mercredis en fête, repas à thème...).

Accueil de loisirs Marcel Pagnol primaire (6 à 8 ans)

Rue du Grand Clos - 02 38 79 01 32 La dominante des mercredis sera axée sur : « sois acteur de tes loisirs... » avec participation active des enfants dans le choix de leurs animations et thème commun (à l'issue d'un vote) qui aboutira sur une multitude de pratiques détente et de loisirs éducatifs, sans oublier les temps forts et festifs (mercredi en fête, repas à thèmes...)

Accueil de loisirs Base de la Caillerette (9 à 14 ans)

95 rue de la Poterie- 02 38 74 00 38 La dominante des mercredis sera axée sur la « découverte de la ville d'Orléans et de Saran » (nombreuses sorties et de grands jeux seront organisés dans ces deux villes, rencontres avec des intervenants locaux...)

En même temps, les enfants et les jeunes de la structure auront la parole et pourront ainsi décider des projets qu'ils ont envie de réaliser, sans oublier le retour des ateliers hip hop ●

Restauration municipale

Lundi 28 octobre

Céleri rémoulade
Lasagne
St-Môret
Compote de pommes

Mardi 29 octobre

Taboulé
Cuisse de poulet
Haricots verts
Kidiboo / Pomme (Loiret)
Mercredi 30 octobre
Salade et surimi
Palette de porc
Coquillettes
Glace

Jeudi 31 octobre

Soupe de potiron
et Vache qui rit
Poisson sauce citron
Purée de carottes
Brownies
Vendredi 1^{er} novembre
Férié

Lundi 4 novembre

Pamplemousse et sucre
Jambon de volaille / Frites
Mini Roitelet / Compote

Mardi 5 novembre

Betteraves et maïs
Émincé de porc sauce estragon (*Émincé de dinde)
Haricots beurre
Édam / Banane

Mercredi 6 novembre

Chou blanc vinaigrette
Filet de colin à la crème
d'olive / Petits pois carottes
Mini Valromey / Gaufre

Jeudi 7 novembre

Salade de perles et ses
petits légumes
Boulettes de volaille sauce
curry / Courgettes
P'tit Louis coque
Poire (Loiret)

Vendredi 8 novembre

Tomates vinaigrette
Rôti de bœuf / Riz
Flan vanille nappé caramel

Lundi 11 novembre

Férié

Mardi 12 novembre

Salade verte
Raviolis
Fraidou
Mosaique de fruits
Mercredi 13 novembre
Potage de légumes
Poisson pané
Brocolis béchamel
Chamois d'Or / Kiwi

Mercredi 27 novembre

Salade de pommes de terre
Poisson frais sauce citron
Beignets de courgettes
Yaourt bio à la fraise
Clémentines

Jeudi 14 novembre

Carottes râpées
Paleron de bœuf sauce
tomate / Purée de pommes
de terre

Liégeois chocolat

Vendredi 15 novembre

Salade niçoise
Sauté de porc
(*Sauté de dinde)
Julienne de légumes
Comté / Pomme (Loiret)

Lundi 18 novembre

Chou rouge dés Emmental
Escalope de dinde au thym
Spaghettis
Compote bio

Mardi 19 novembre

Pommes de terre surimi
Saucisse
(*Saucisse de volaille)
Carottes à la crème
P'tit Louis coque
Poire (Loiret)

Mercredi 20 novembre

Salade d'endives
Navarin d'agneau
Semoule et légumes cous-cous
yaourt aromatisé

Jeudi 21 novembre

Haricots vinaigrette
Omelette
Épinards béchamel
Fripous / Banane

Vendredi 22 novembre

Salade coleslaw
Filet de merlu à la vanille
Riz
Yaourt aux fruits

Lundi 25 novembre

Œufs durs mayonnaise
Cuisse de poulet sauce
tex-mex
Haricots verts
Petit suisse / Kiwi

Mardi 26 novembre

Betteraves râpées
Pâtes à la carbonara
Brebicrème
Compote pomme

Jeudi 28 novembre

Céleri rémoulade
Sauté de veau marengo
Pommes vapeur
Croix de Malte
Liégeois chocolat

Vendredi 29 novembre

Macédoine mayonnaise
Rôti de dinde au justificatif
Chou-fleur beurre
Saint-Môret
Pomme (Loiret)

L'origine de viande bovine sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.ville-saran.fr

*Plat sans porc

Les sportifs et leurs dirigeants à l'honneur le 6 décembre à la salle des fêtes à 18h30.

SPORTS

- . **Usm Tennis de table** – Gymnase Jacques-Brel à 17h.
Saran / Vineuil (Pré national) > Samedi 9 novembre.
Saran / Blois > Samedi 30 novembre.
- . **Usm Karaté**
Coupe Kumité régionale-minimes à seniors – Dojo municipal
> Dimanche 10 novembre.
- . **Usm Handball N1 (M)** – Halle des Sports à 20h45
Saran / Tremblay > Samedi 9 novembre.
- . **Usm Football DH** – Sade du Bois Joly à 15h
Saran / Orléans Loiret > Dimanche 10 novembre.
Saran / Bourges > Dimanche 1^{er} décembre.
- . **Usm Basket Nat.3 (F)** – Halle des Sports à 15h30
Saran / Le Havre
> Dimanche 17 novembre.
Saran / Wasquehal
> Dimanche 1^{er} décembre.
- . **Usm Cyclotourisme**
Assemblée générale – Annexes du château de l'Étang
> Samedi 23 novembre à 16h.
- . **Usm Natation Courses**
Rencontre Jeunes – Centre nautique
> Dimanche 17 novembre à 13h30
- . **Asfas Athlétisme**
Cross de l'Asfas – Lac de la Médecinerie
> Dimanche 24 novembre.
- . **Usm Badminton**
Interclubs départementaux seniors – Gymnase Jean-Moulin
- . **Usm Qwan Khi Dao**
Challenge enfants – Dojo municipal
> Dimanche 1^{er} décembre.

VIE MUNICIPALE

- . **Commémoration de l'Armistice de la guerre 1914-1918**
Dépôt de gerbes au monument aux Morts des Aydes à 11h45.
Rassemblement avec l'Harmonie intercommunale Fleury-Saran et les secouristes de la Croix blanche du Loiret, place de la Liberté à 12h15.
Dépôt de gerbes, lecture du manifeste et prestation de l'Harmonie intercommunale, monument aux Morts du Bourg à 12h30
Cocktail offert par la Ville, salle des Fêtes à 13h.
> Lundi 11 novembre
- . **Conseil municipal**
> Vendredi 22 novembre, en mairie à 19h.
- . **Les élus dans votre quartier**
Salle Marcel-Pagnol,
chemin des Petits souliers
> Samedi 30 novembre de 10h à 12h.
Salle Lucien-Barbier, allée Jacques-Brel
> Samedi 7 décembre de 10h à 12h.



ASSOCIATIONS

- . **Association familiale**
Bourse aux jouets et vêtements sport d'hiver – salle des Fêtes
> Mardi 5 novembre, de 9h à 17h30 (Dépôt jouets et vêtements),
18h30 à 21h (Vente).
> Mercredi 6 novembre, de 9h30 à 13h (Vente), de 17h30 à
18h30 (Reprise des invendus).
- . **UFC Que choisir**
Permanence de l'association (uniquement sur rendez-vous au
02 38 53 53 00) – salle Lucien-Barbier de 14h30 à 18h.
> Mardi 5 novembre. / > Mardi 3 décembre.
- . **Petite fleur saranaise**
Séances d'art floral – salle du Lac de la Médecinerie
> Vendredi 15 et 22 novembre, à 14h30, 17h et 20h.
- . **Comité local du Secours populaire de Saran**
Braderie de Noël – 124 rue des Bergeronnettes
> Samedi 16 novembre, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- . **Maison des Loisirs et de la Culture**
(240 allée Jacques-Brel – Saran – 02 38 72 29 25)
mlc.saran@9business.fr
Découverte de la calligraphie (adultes)
> Samedi 16 novembre, de 9h à 12h.
Stage d'initiation à l'aquarelle (adultes)
> Samedi 23 novembre, de 10h à 14h30.
Stage Couture (enfants à partir de 8 ans)
> Dimanche 24 novembre, de 14h à 18h.
Stage sculpture (enfants) > Samedi 30 novembre, de 10h à 12h30.
- . **Comité des fêtes**
Thé dansant avec l'accordéoniste Isabelle Lepinay et
son orchestre – salle des fêtes de 14h30 à 19h30
(inscription 02 38 73 11 48 ou 02 38 73 48 91, tarif : 12€)
> Dimanche 17 novembre, l'après-midi.
- . **Oiseau club**
Bourse aux oiseaux – salle du Lac de la Médecinerie
> Dimanche 1^{er} décembre.
- . **Secouristes de la Croix blanche**
(Renseignements 06 30 65 54 84
<http://croixblanche45.chez-aliceads.fr>)
Formation aux 1^{ers} secours PSC1 – salle des Aydes
(57 rue Louis-chevalier)
> Vendredi 22 novembre de 20h à 22h30.
> Samedi 23 novembre de 8h à 12h et de 13h à 20h.
- . **Cos**
Marché de Noël – salle des Fêtes de 9h à 19h
> Dimanche 1^{er} décembre.
- . **Art's Danse**
Atelier clown – centre Jacques-Brel
> Samedi 23 et dimanche 24 novembre, de 10h à 17h.

SENIORS

- . **Journée atelier créatif** (réalisation de décorations manuelles,
créations diverses et préparation du marché de Noël / séance à
5,10 €) - salle des Aydes
> Jeudi 14 novembre de 10h à 12h.
> Vendredi 15 novembre de 10h à 12h.
Atelier scrapbooking > Jeudi 28 novembre de 9h30 à 12h.
Atelier mosaïque > Jeudi 28 novembre de 14h à 16h.
- . **Marché de Noël**
Expositions, ventes, ambiance chaleureuse, venez nombreux !
Foyer Georges-Brassens
> Samedi 16 novembre de 14h à 18h.

PÔLE CULTUREL

- . **Représentations du Cirque Piedon**
proposées par le Pôle culturel de la Ville
> Du 13 au 18 novembre, plaine du Kiosque.
- . **Caf'conf Aragon**
Le Pôle culturel de la Ville propose une soirée mêlant textes et
chansons de l'univers poétique de Louis Aragon
(renseignements et billetterie 02 38 80 34 19).
> Samedi 16 novembre à 17h – Théâtre de La Tête Noire,
144, ancienne route de Chartres.

Galerie du château de l'Étang

Tél. : 02 38 80 35 70 / chateau.etang@ville-saran.fr
Galerie ouverte du mardi au vendredi de 14h à 17h.
Samedi et dimanche de 14h à 17h30.
Fermé le lundi - Entrée libre

- . **Exposition, « Résonance de l'âme »
sculpture et sanguine de Ybah**
> Du 31 octobre au 24 novembre.
(Ouverture le week-end en présence de l'artiste
Fermé le 1^{er} novembre)

- . **Atelier de fabrication de marionnettes**
Organisé par la Tortue magique. Inscriptions auprès de la
compagnie au 02 38 54 64 28 ou tortuemagique@club.fr
> Samedis 16, 23 et 30 novembre de 10h à 18h.

Médiathèque

Tél. : 02 38 80 35 10 / mediatheque@ville-saran.fr
www.mediatheque.ville-saran.fr
Horaires d'ouverture durant toute l'année, y compris les petites
vacances
Mardi : 14h-18h - Mercredi : 10h-12h/13h30-18h
Vendredi : 14h-18h - Samedi : 10h-12h30/14h-17h
Fermé le lundi

- . **Club de lecture** (Renseignements et inscriptions à la
Médiathèque)
> Mardi 5 novembre à 18h30.

- . **P'tites histoires entre nous**
Notre bibliothécaire se tient à la disposition de votre enfant pour
lui lire le livre de son choix (enfants de 3 à 7 ans)
> Mercredis 13, 20 et 27 novembre de 10h30 à 11h30.

- . **Les Ateliers d'Alice** (ateliers d'écriture pour adultes, sur inscription)
> Samedi 16 novembre, de 14h30 à 16h30.

- . **L'Heure du conte (sur inscription).**
> Samedi 16 novembre, à 16h (enfants scolarisés).
> Mercredi 4 décembre, à 10h30 et à 11h30 (enfants non scolarisés).

- . **Scène ouverte lecture**, théâtre ou chanson
(adultes et adolescents, sur inscriptions)
> Samedi 16 novembre, à 16h.

École municipale de Musique et de Danse

École municipale de musique – rue de la Fontaine
02 38 80 35 19 / emm@ville-saran.fr
École municipale de danse – centre Jacques-Brel
02 38 62 57 65 / emd@ville-saran.fr

- . **Concert, trio de flûte**, clarinette et basson
(Renseignements et réservations 02 38 80 34 19)
> Vendredi 15 novembre à 20h30 – TTN, 144 ancienne route de
Chartres.

- . **Concert des professeurs de l'École municipale de musique**
(Renseignements et réservations 02 38 80 34 19)
> Dimanche 17 novembre à 20h30 – TTN,
144, ancienne route de Chartres.

Théâtre de la Tête Noire

144, ancienne route de Chartres
Tél. : 02 38 73 02 00
contact@theatre-tete-noire.com
www.theatre-tete-noire.com

- . **Théâtre « Le dernier contingent »**
> Jeudi 7 novembre à 19h30.
> Vendredi 8 novembre à 20h30.
> Samedi 9 novembre à 13h30.

- . **Théâtre « Être humain »**
> Mardi 26 novembre à 20h30.
> Mercredi 27 novembre à 19h30.
> Jeudi 28 novembre à 19h30.
> Vendredi 29 novembre à 20h30.

- . **Danse « Phasme »**
> Jeudi 5 décembre à 19h30.

Construction de la future crèche

Les P'tits Loups II, un chantier qui pousse bien



Le chantier de la future structure de la Petite Enfance avance à grands pas. Repères fait un point sur l'avancée des travaux. Livraison prévue en juin.

C'est actuellement, avec celui du Château d'eau, le chantier de la commune le plus important. La structure pour la Petite Enfance sort de terre de façon impressionnante sur le terrain des Parières, rue des Chimoutons. Situé près de la Cuisine centrale, il s'agit d'un équipement public moderne, fonctionnel, confortable, convivial, adapté aux nouvelles normes. Les P'tits Loups II, spécialisés dans la garde des enfants de moins de trois ans, ont vocation à accueillir les services qui sont actuellement installés rue des Narcisses (multi-accueil et accueil familial) et de les enrichir d'un Ram (Relais assistantes maternelles). Le chantier de cet équipement majeur pour la petite enfance avance à grands pas. Il sera livré dans les délais, c'est-à-dire en juin. « Nous sommes en ce moment dans le gros œuvre, explique François Beluet, directeur des services techniques municipaux. Une dalle de 1 300 m² a été posée et les trois salles d'activités (pour les petits, les moyens et les grands), ainsi que les locaux techniques, sont sur le point d'être terminés (maçonnerie, charpenterie, couvertures effectuées). La construction des bâtiments de l'accueil familial et du RAM est en cours ». Rappelons que les travaux sont pilotés par le cabinet V + C Architecture, maître d'œuvre. Celui-ci coordonne le travail d'une dizaine de corps de métiers représentant autant d'entreprises artisanales locales. « Les réseaux (eaux, électricité...) seront installés en mars. Puis les égouts et la voirie au printemps, reprend le technicien municipal. C'est un chantier exemplaire ».

Un équipement attendu de tous

Le multi-accueil (ex-halte-garderie et mini-crèche) qui reçoit aujourd'hui 40 enfants va voir sa capacité augmenter progressivement de moitié (15 bébés, 20 moyens, 25 grands), à horizon 2015. « Les nouveaux P'tits Loups vont répondre aux demandes des parents et du personnel, dit Annick Deketelaere, directrice de l'Action sociale. Ils

vont permettre de bénéficier de meilleures conditions de travail, de mieux accueillir les assistants maternels de l'accueil familial. Les enfants vont également pouvoir bénéficier de qualités d'accueil supérieures, notamment grâce aux dortoirs plus spacieux. En plus, la création du Relais Assistant Maternel (RAM) va accueillir les parents, les enfants et les 130 assistants maternels libres, qui travaillent sur la commune. Cela marque un tournant dans la politique municipale pour la petite enfance. L'équipe polyvalente va disposer de toute une panoplie de moyens. Tout le monde va pouvoir travailler ensemble ». Christine Delafoy, coordinatrice de la Petite enfance abonde dans ce sens : « La structure actuelle pêchait surtout par sa vétusté et son manque d'espace. Celle de demain est un équipement plus fonctionnel, central. Nous pourrions mieux intégrer les parents et les faire participer à la vie des P'tits Loups. C'est la seule structure petite enfance de l'agglomération qui regroupera sur un même site l'ensemble des modes de garde. Le personnel a commencé à réfléchir sur l'aménagement intérieur (mobiliers, couleurs). Depuis quelques mois nous nous projetons sur la prochaine structure en termes d'achats, de planning... On se prépare sereinement à déménager. Nous avons été associés au projet de A à Z. C'est un changement accompagné ». Le montant total de l'opération s'élève à 4,3 millions d'euros TTC. 3,5 millions hors taxes sont consacrés aux travaux, auxquels viennent s'ajouter 200 000 euros pour le matériel d'agencement (mobiliers, équipements pour les enfants...). La subvention de la CAF est de 697 000 euros et celle de la Région, dans le cadre du contrat d'agglomération, s'élève à 490 000 euros. ●

Clément Jacquet

Nouveau centre d'accueil pour la petite enfance

- P'tits Loups seconde génération
- Bien être des enfants
- Assistants maternels
- Pédiatre psychologue
- Puéricultrices auxiliaires de puériculture,
- Éducatrices jeunes enfants
- 5 unités conçues comme des petites maisons

Le corps, l'expression et la mémoire



Cabinet d'ostéopathie et d'orthophonie

419, rue de la Fontaine à Saran
Audrey Marty, orthophoniste
Tél. : 07 81 96 95 00
Astrid Rolland de Ravel, orthophoniste
Tél. : 06 73 41 64 90
Daniel Cassiau, ostéopathe
Tél. : 02 38 62 29 00

Depuis l'été, un cabinet thérapeutique et paramédical a ouvert ses portes au cœur du bourg. Un cabinet créé par un ostéopathe et deux orthophonistes qui vient renforcer l'offre de soins déjà présente sur la commune. Présentations.

C'est Daniel Cassiau qui a débuté en premier lieu ses activités dans le nouveau cabinet paramédical, au cœur du bourg, et ce, courant juillet. L'ostéopathe n'est pas un inconnu des saranais puisqu'il officiait auparavant avenue du stade depuis deux ans et je savais que cet ancien établissement bancaire allait être vendu » indique-t-il « J'aime beaucoup le contact. Ici, il y a du passage, des commerçants autour, c'est très sympa ». Quant à exercer au sein d'un cabinet de groupe, en compagnie de deux orthophonistes, « C'est plus intéressant qu'être tout seul, il y a une dynamique de groupe. Il y a aussi parfois des liens entre les traitements. Et puis on partage les frais. » Praticien depuis vingt-six ans, Daniel Cassiau, par ailleurs kinésithérapeute de formation, a exercé l'ostéopathie d'abord à Paris puis Orléans. Parmi les pathologies les plus connues : Les problèmes de dos (Lumbago, sciatique, torticolis), les migraines, les troubles digestifs, sans oublier les entorses. « L'ostéopathie consiste à rétablir la structure du corps

humain pour que la fonction primaire se réalise pleinement » explique-t-il. « On remet le corps en place. Beaucoup de médecins nous envoient des patients. » Et Daniel Cassiau



a un agenda bien rempli. Précisons que l'ostéopathie est reconnue depuis 2002 en France, mais elle n'est pour l'heure toujours pas remboursée par la Sécurité sociale. De nombreuses mutuelles prennent toutefois en charge plusieurs séances par an.

Deux consœurs de concert

Audrey Marty et Astrid Rolland de Ravel, toutes deux orthophonistes, exerçaient jusqu'à

récemment à Ingré et Fleury-les-Aubrais. Depuis 2006, il n'y avait plus d'orthophoniste à Saran. » précisent-elles. « On reprend donc une patientèle, avec des personnes qui viennent parfois de loin, comme d'Eure-et-Loir par exemple ». Les deux consœurs ont débuté leurs activités le 20 août dernier. « On n'a pas eu de période de rodage. Nos plannings sont chargés, on travaille tous les jours du lundi au samedi inclus, la patientèle suit, il y a beaucoup de demandes. Ça se passe super bien. » Au quotidien, les deux orthophonistes œuvrent « À la rééducation de tout ce qui est communication (Parole, langage écrit) et de tout ce qui est du domaine du cognitif (mémoire, fonctions exécutives, chronologie, repères espaces temps. » Parmi leurs patients, « Beaucoup d'enfants et de plus en plus d'adultes. Nous traitons notamment une population vieillissante, atteinte de maladies dégénératives, comme Alzheimer. » Deux consœurs qui exercent de concert. « Il n'y a pas de concurrence entre nous. Chacune a sa patientèle. On ne se tire pas dans les pattes. On se consulte, on échange, pour les fratries par exemple, on essaie de prendre les deux enfants en même temps ». Quant au choix de Saran... « Il n'y a que des avantages à y venir. Saran est une grosse ville avec pas mal de population et des écoles. Travailler dans un cabinet de groupe, c'est un plus, un plus enrichissant. » résumant-elles. « Nous avons aménagé le cabinet afin qu'il soit agréable, qu'il dédramatise l'ambiance paramédicale. Tout se passe bien. »

Message à l'attention des patients : « Le plus simple est de prendre rendez-vous par téléphone. » ● Arnaud Guilhem



Photo SPF

Et la Solidarité avec le Sud-Ouest

Les 18 et 19 juin dernier de très importantes inondations dues aux orages et aux crues ont engendré des dégâts considérables dans le sud-ouest du pays (Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées). Ce sont plusieurs milliers de maisons qui ont été inondées, poussant

nombre d'habitants, et parmi eux les plus fragiles, dans la précarité la plus sombre. Les bénévoles du SPF organisent des distributions alimentaires, mettent du matériel à disposition, aident au nettoyage, installent des laveries et tiennent des permanences d'accueil et de solidarité dans les villages sinistrés pour accueillir, écouter, orienter et aider les familles. Des distributions de meubles et d'électroménager sont d'ores et déjà programmées. Après l'urgence, la solidarité

continue pour accompagner les enfants, les familles et les personnes isolées, de plus en plus nombreuses à venir frapper aux portes de l'association. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de répondre à l'appel aux dons financiers et a adopté une délibération pour apporter une aide matérielle (produits alimentaires et d'hygiène, ustensiles de nettoyage, mobilier...) et lui allouer une subvention exceptionnelle de 3 085 euros (soit 0,20 € par Saranais).



Photo SPF

ACTION SOCIALE

BONS DE NOËL

À l'approche des fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale a décidé d'offrir aux Saranais, sous condition de ressources, un bon d'achat d'une valeur de 40 €, à valoir au magasin CARREFOUR SARAN sur tous rayons sauf : alimentation, boissons alcoolisées, produits animaliers et parapharmacie.

Bénéficiaires :

tout ménage, seul ou en couple, ainsi que les enfants à leur charge, nés après le 1^{er} décembre 1995

Conditions d'attribution :

habiter Saran depuis plus de 3 mois
disposer de ressources inférieures ou égales à celles du barème de la CMU complémentaire

Distribution :

au Service d'Action Sociale du mardi 19 novembre au vendredi 22 novembre 2013 inclus de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Plafond de ressources :

Nombre de personnes au foyer	1	2	3	4	5	6	7	8
Plafond de ressources	716 €	1 074 €	1 289 €	1 504 €	1 790 €	2 076 €	2 363 €	2 649 €

Justificatifs à présenter :

quittance de loyer récent/attestation d'hébergement
les trois derniers mois de ressources de toute la famille (salaires, prestations familiales, allocation-chômage, allocation adulte handicapé, RSA, etc.)

avis d'imposition 2012-2013

attestation de sécurité sociale/CMUC en cours de validité

Attention :

sont prises en compte les ressources de tous les membres de la famille
les ménages et les personnes seules de plus de 60 ans répondant aux critères de l'allocation chauffage ne peuvent bénéficier de cette offre

Si vous pensez être concerné, nous vous invitons à vous présenter au Service d'Action Sociale du mardi 19 novembre au vendredi 22 novembre 2013 inclus de 8 h 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 h 30, munis de vos justificatifs.

Aider les ados suivis par la justice

L'UEHDR
3, place de la République
45400 Fleury-les-Aubrais
tel : 02 38 83 00 09
Courriel : fae.fleury-les-aubray@justice.fr



Marcel et Paulette Breton accueillent depuis plus de quarante ans des adolescents qui ont maille à partir avec la justice. Dans ce sens, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) lance un appel pour recruter de nouvelles familles d'accueil.

Depuis septembre Marcel et Paulette Breton partagent leur vie avec Emmanuel*, 17 ans. Dans une maison chaleureuse où il fait bon vivre, ils lui donnent des valeurs, lui prodiguent des soins, de l'attention mais surtout beaucoup d'amour. Donner aux jeunes qui ont commis un acte de délinquance, la chance de se reconstruire, de s'insérer socialement et professionnellement : c'est depuis 40 ans le credo de Marcel, cheminot à la retraite et de Paulette, âgée respectivement de 80 et 71 ans. Le couple a accueilli plus de quatre-vingts jeunes depuis le début de son engagement. D'abord placés par l'Éducation surveillée puis, depuis 1991, par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). « Nous accueillons les jeunes pendant une durée de deux à trois ans en moyenne, explique le couple. Nous avons des convictions et nous y passons du temps. Pour nous il n'y a pas de jeunes mauvais. Il faut aller au-delà des préjugés ». Les familles d'accueil font partie d'un dispositif mis en place par la PJJ et plus précisément par l'Unité éducative d'hébergement diversifié renforcé (UEHDR), installée à Fleury-les-Aubrais. Ce service prépare les placements et suit les mineurs tout au long de leur prise en charge, les aide à réaliser leurs projets individuels d'insertion. La structure est composée d'une

responsable, de dix éducateurs et d'une psychologue. « Nous suivons 20 jeunes, âgés de 13 à 18 ans, qui nous sont confiés sur une décision du juge pour enfants ou du juge d'instruction, explique Soizic Isope-Guichard, responsable de l'UEHDR. Nous les plaçons en familles d'accueil, dans des foyers de jeunes travailleurs ou dans notre hébergement collectif »

La famille d'accueil porteuse du projet

« Nous comptons aujourd'hui douze familles d'accueil dans le Loiret, poursuit la responsable. Nous en cherchons de nouvelles et lançons un appel pour renforcer notre réseau sur l'agglomération orléanaise. Il n'y a pas de profil particulier pour devenir famille d'accueil. Pas de conditions d'âge mais seulement être pausé dans la vie. Le mineur est placé sur une ordonnance de placement provisoire d'une durée de six mois, qui peut être renouvelée ». Emmanuel suit actuellement une formation dans la restauration. En partageant le quotidien de la famille Breton, l'adolescent se construit. « C'est aussi un échange, explique Marcel et Paulette qui ont trois enfants et six petits enfants. Nous recevons aussi de lui. C'est un besoin, un plaisir. Cela nous permet de rester jeunes. Quand Emmanuel n'est pas

là nous avons l'impression que la maison est vide ». « Monsieur et Madame Breton sont des pionniers, dit Soizic Isope-Guichard. Ils font partie de l'équipe éducative, sont porteurs du projet. Ce sont des bénévoles. Ils n'ont pas le même regard que nous et les jeunes les regardent aussi différemment. Le jeune n'a pas avec eux la même relation, le même comportement. Il va se confier plus facilement, se sentir rapidement en confiance ». Et de poursuivre : « Je suis admirative par ce qu'ils font. C'est une démarche participative. Il faut une générosité, une ouverture d'esprit pour avoir envie d'éduquer, de transmettre. C'est un vrai engagement et une démarche citoyenne. Nous accompagnons les familles dans leur mission, tant sur le plan éducatif que matériel. Assurons tout ce qui concerne l'intendance, la scolarité, les transports... Le dispositif a de bons résultats avec un taux de réussite de 95 %. Les familles d'accueil permettent d'éviter la récidive ». Un partenariat qui mérite bien une reconnaissance. Les époux Breton ont reçu la médaille d'argent de la PJJ pour leur engagement exemplaire. Aider, accueillir est pour eux un véritable sacerdoce. Ils viennent d'accueillir, pour l'année, deux étudiantes brésiliennes de 20 et 22 ans, qui poursuivent leurs études de biologie. ● Clément Jacquet

*le prénom a été changé

• En bref...

• Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2013 pour vous inscrire sur les listes électorales à l'accueil de la mairie. Pour cela, vous devez vous munir de votre pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture Edf, téléphone, quittance de loyer...). Les mêmes documents seront demandés en cas de changement d'adresse au sein de la commune. Dans le cas d'un changement d'état civil, apportez une pièce d'identité ainsi que le livret de famille.

• Entraide scolaire amicale

L'association cherche des bénévoles pour l'aider dans son action d'accompagnement des enfants dont les parents ne peuvent ni aider, ni faire aider faute de connaissances nécessaires et de moyens financiers. « 1 bénévole, 1 enfant, 1 heure par semaine à son domicile ». Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Madame Barrière au 06 47 24 68 18.



Éducation à la protection de l'environnement

Des jeunes écocitoyens avec l'opération « Nettoyons la nature »



L'opération propreté menée le 27 septembre par le collège Montjoie aux abords du château de l'Étang et du lac de la Médecinerie a permis à 127 élèves d'agir localement en faveur de la protection de l'environnement.

Aussi une action d'éducation civique

Cette grande opération citoyenne « Nettoyons la nature », organisée sur le plan national par les Centres Leclerc, donne à chacun l'opportunité de débarrasser les milieux naturels et urbains. Le collège saranais s'engage régulièrement dans cette action. Pour cette 16^e édition, ce sont les élèves de sixième qui ont nettoyé les abords du château de l'Étang et ceux du lac de la Médecinerie. « Les objectifs pédagogiques sont la sensibilisation à la gestion des déchets, à la protection de l'environnement, explique Emmanuelle Rezé, professeure de Sciences de la vie et de la terre (SVT). La notion de développement durable fait partie du socle commun de compétences demandé aux élèves à la sortie du collège. Ce sont des notions que nous reprenons en fin d'année scolaire quand nous abordons le tri sélectif, la durée de vie des déchets dans la nature... ». L'enseignante a monté l'opération en relation avec le service municipal des espaces verts et retiré au magasin Leclerc un kit comprenant chasubles, gants, banderole et sacs-poubelles. Ainsi les élèves de cinq classes de 6^e, soit 121 enfants, encadrés par dix accompagnateurs, ont accompli des gestes d'écocitoyenneté. Le matin, trois classes ont investi l'espace autour du château, les bois, les abords de l'étang, du centre équestre. L'après-midi deux classes se sont rendues au lac de la Médecinerie pour ratisser les détritiques, jusqu'aux abords de l'autoroute.

« Pour ce genre d'opération le public des 6^{es} est le plus adapté, poursuit l'enseignante. Nous avons ratisser méticuleusement en définissant des zones et en lançant un mini-challenge à qui ramasserait le plus de déchets. Nous avons expliqué qu'il s'agissait de récolter les déchets industriels (emballage, polystyrène...) et de laisser en place les matières organiques, propres à nourrir le sol... La liste des détritiques récupérés ressemble à un inventaire à la Prévert : ferraille, verre, cannettes d'aluminium, papier, carton, pneus, bidon avec huile de vidange... Les enfants ont prélevé 270 kg de déchets (150 en matinée et 120 l'après-midi). Les services techniques municipaux ont ensuite traité les bennes. 200 kg de déchets ont ainsi été incinérés et 50 recyclés (verre, pneu, bouteille, plastique, ferraille...). « C'est une belle réussite avec une envie de reconduire l'opération l'an prochain, assure Emmanuelle Rezé. De retour dans la classe, quand nous avons annoncé les chiffres, les élèves ont applaudi. Ils ont tous été conscients de l'action menée. Cette action entre de plain-pied dans le cadre des cours d'éducation civique. Elle fait partie des actions menées pendant l'année par le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC). Les jeunes collégiens ont participé à améliorer la qualité de l'environnement saranais et se sont comportés comme de futurs citoyens responsables. » **Clément Jacquet**

Le Chiffre du Mois

5 219



Lors de la remise du chèque au Secours populaire

Deux belles actions du Secours populaire grâce aux Rencontres

Les 5 219 euros récoltés lors des Rencontres saranaises ont permis au SPF de monter deux projets : une sortie familiale au Futuroscope et une action humanitaire en faveur d'un lycée du Laos

La recette réalisée en juin lors des Rencontres saranaises par les stands de restauration animés par le Foyer Georges-Brassens et les services municipaux de l'Enfance et de la Jeunesse a été entièrement reversée au Secours populaire. Le repas champêtre du Grand Liot, complété par un chèque de 200 euros offert par le Comité des fêtes, avait permis de remettre, au total, des mains de Maryvonne Hautin et de Christian Fromentin, premier adjoint délégué aux affaires sociales, la somme de 5 219,32 euros à l'organisme caritatif. Un montant deux fois supérieur à celui récolté en 2010 lors de la précédente édition des Rencontres. Cette somme a été répartie équitablement entre le comité saranais et la fédération départementale du SPF. Ainsi 2 610 euros ont été consacrés à la Journée des Oubliés des Vacances avec à la clé une sortie au Futuroscope de Poitiers. « Nous avons organisé le 27 août une superbe journée à laquelle ont participé 72 personnes représentant 27 familles bénéficiaires, explique Josette Poirier, secrétaire générale du comité local saranais du SPF. Grâce à ces fonds nous avons, pour la première fois, pu répondre favorablement à la sortie organisée par la fédération qui gère cette action sur le plan de l'agglomération ». Ainsi ce sont neuf cars transportant 519 personnes qui prirent fin août la route du Poitou-Charentes.

A Poitiers et à Vientiane

Cette action a permis à des dizaines de familles saranaises, qui ne peuvent partir en vacances, de vivre une journée inoubliable. « Les gens ont été ravis par ce grand voyage, poursuit Josette Poirier. C'était une journée conviviale, féérique. Les enfants avaient des étoiles dans les yeux et les parents nous ont remerciés, certains nous embrassant ». L'autre moitié du chèque a fait l'objet d'une opération humanitaire internationale en faveur d'un établissement scolaire du Laos, en Asie du sud-est. Pour aider à construire un bloc sanitaire dans un collège-lycée de Vientiane, la capitale. « C'est la seconde opération que nous menons dans l'établissement puisque nous y avons déjà construit une bibliothèque, dit Jean-Michel Germain, secrétaire général de la fédération départementale du SPF. Il s'agit notamment d'avoir une action préventive, d'éviter les maladies en installant un traitement des eaux usées, avec système phytosanitaire, à base de plantes. Nous avons de nombreux projets internationaux. La solidarité n'a pas de frontières, nous sommes à l'écoute de tout le monde. Pour info, la campagne des dons au Père Noël Vert du Secours populaire a commencé... »

Clément Jacquet

• En bref...

• Chiens dangereux

La loi du 6 janvier 1999 prévoit la réglementation par le classement en deux catégories des chiens dit « attaque pour la première et de défense ou garde pour la seconde ». Il appartient aux propriétaires de déclarer leur animal à la mairie du lieu de leur domicile où un récépissé de déclaration leur sera remis sur présentation des pièces. Les chiens doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure dans les lieux qui leur sont autorisés. Toute infraction à ces règles sera soumise à la procédure d'amende forfaitaire. Pour plus de renseignements contactez la Police municipale 02 38 80 36 25 06 07 08 18 74.

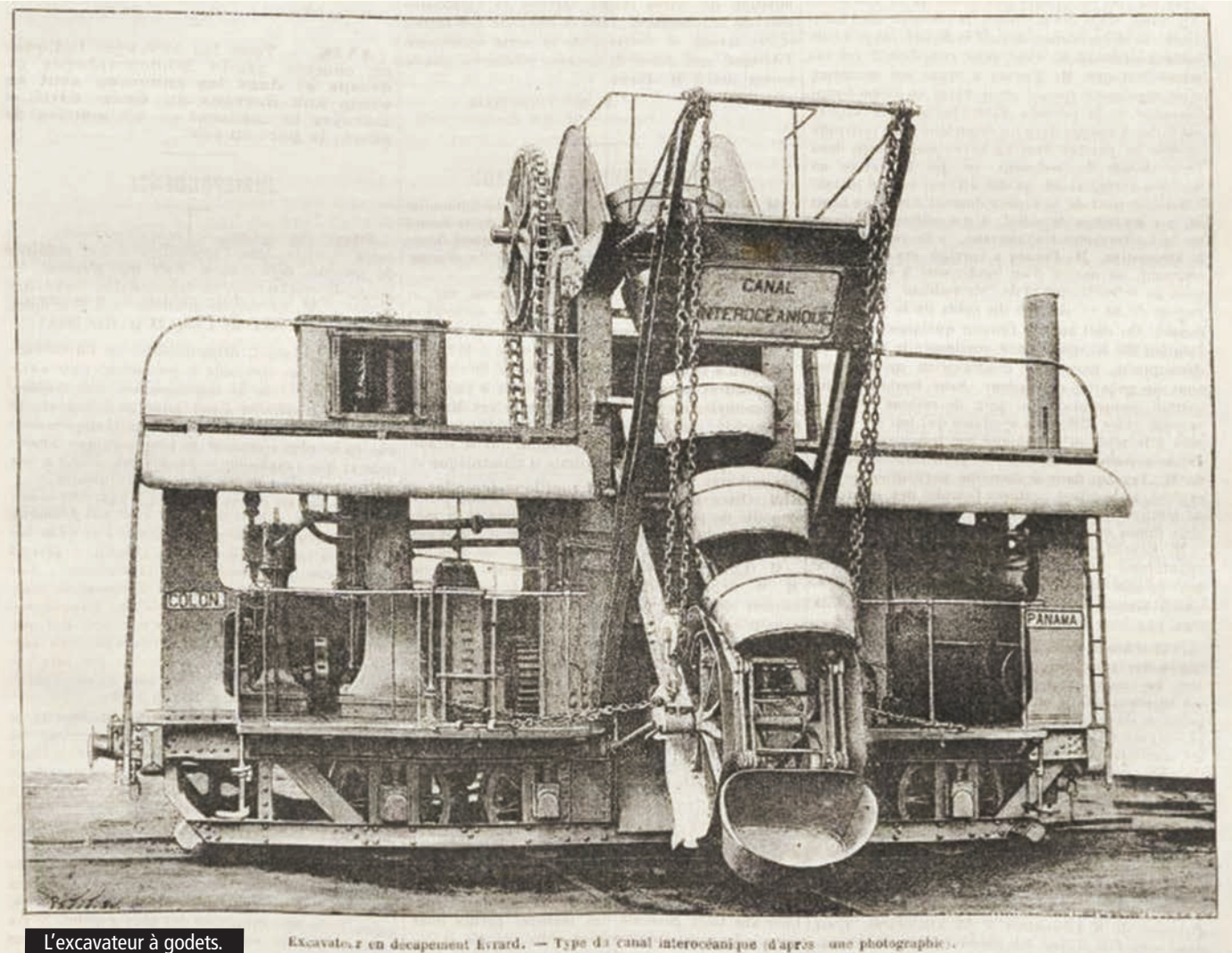
• Fermeture de la mairie et de la médiathèque

La mairie sera fermée les samedis 2 et 9 novembre prochains, la médiathèque sera fermée le samedi 2 novembre.

• Nouvelle association

Le scrabble à Saran, cette nouvelle association saranaise se réunit tous les vendredis après-midi salle Lucien-Barbier de 14h à 17h. Renseignements M^{me} Beaujouan 02 38 73 54 05.

Gérard Haury sur les traces du découvreur Couvreur



L'excavateur à godets. Excavateur en décapement à vapeur. — Type de canal interocéanique (d'après une photographie).

Historien amateur, Gérard Haury a sorti de l'oubli un Saranais illustre en son temps, Alphonse Couvreur, entrepreneur de travaux publics du XIX^e siècle, inventeur de l'excavateur à godets. Natif des Bordes anglaises il a, entre autres, travaillé avec Ferdinand de Lesseps et participé aux travaux du canal de Suez.

Il aime à regarder vers le passé, à étudier en dilettante la vie de nos ancêtres, à plonger en amateur éclairé dans les sociétés saranaises d'autrefois. Une passion, que cet adhérent du Groupe d'histoire locale, vit pleinement depuis sa retraite. « Je suis originaire d'une famille saranaise de vigneron, lance Gérard Haury, 67 ans, habitant du Petit clos du Chêne-Maillard. Je me suis attaché dans un premier temps à l'arbre généalogique de la famille et au fil du temps à l'histoire du territoire saranais ».

Ainsi cet ancien cadre de Péchiney d'expliquer ses recherches sur le site Internet « Mémoires des hommes » qui lui ont permis de retrouver les traces de son grand-père, mort pour la France en septembre 1914. Au détour d'une recherche sur l'architecture de la fin du XIX^e, il tombe sur le nom d'Alphonse Couvreur, entrepreneur de travaux publics de renommée internationale, né à Saran. « Plus personne ne le connaît aujourd'hui à Saran alors qu'il a côtoyé les plus grands de son époque, explique Gérard. Issu d'une

famille de huit enfants, c'est un ouvrier sur les voies ferrées qui est parti de rien et qui grâce à son inventivité et son audace a créé une machine qui a fait sa renommée et sa fortune. L'excavateur Couvreur, a permis entre autres le creusement du canal de Suez. C'est une aventure industrielle et humaine hors norme ».

Il représente Péchiney à travers le monde

Doté d'un CAP de serrurerie, Gérard Haury, entre en 1973 dans le groupe Péchiney bâtiment. Il y

intègre le laboratoire. Sa fonction : mettre au point des structures en aluminium qui vont équiper les bâtiments publics et privés. Devenu responsable du laboratoire, il est souvent amené à régler des litiges à l'étranger et de fil en aiguille devient responsable du service export en 1985. Une fonction qu'il occupera jusqu'à sa retraite en 2006. « J'allais voir les avant-projets dans les pays et les étudiais avec les architectes, se souvient-il. Il s'agissait principalement de mur-rideaux. C'est-à-dire de façades comportant des panneaux dans lesquels venaient s'insérer de grands panneaux en verre ».

Pendant plus de vingt ans, il exporte le savoir-faire français à travers le monde : Canada, Nigeria, Liban, Mali, Pérou, Côte d'Ivoire, Vietnam... Parmi les nombreuses réalisations auxquelles il participe, citons l'aéroport de Karachi au Pakistan, l'aéroport de Djakarta en Indonésie, la tour de contrôle de l'aéroport de Tahiti, la tour administrative de Tel-Aviv, de nombreux hôtels à l'île Maurice, la Martinique, la Guadeloupe ou encore à Moscou. « J'avais toujours dit à ma femme que lorsque j'aurais le temps je m'intéresserais à l'histoire locale », explique Gérard. Après avoir travaillé sur le quartier des Quatre Clés et aussi sur l'avocat Gabriel Debacq, ancien maire de Saran, qui a donné à la langue française l'expression « à bâtons rompus », il s'attelle pendant six mois à l'étude de la vie et de l'œuvre d'Alphonse Couvreur. Cet illustre Saranais du XIX^e siècle. « J'ai découvert une grande figure historique saranaise, dit Gérard Haury. Il n'y a aucun orgueil personnel. Je désire juste la faire partager aux Saranais. Parti de rien, ce qu'il a fait est simplement prodigieux. De fil en aiguille, j'ai voulu en savoir plus sur le petit gars de Saran, autodidacte qui a travaillé sur le canal de Suez, collaboré avec Gustave Eiffel sur la construction de canaux ».

Le creusement du Canal de Suez

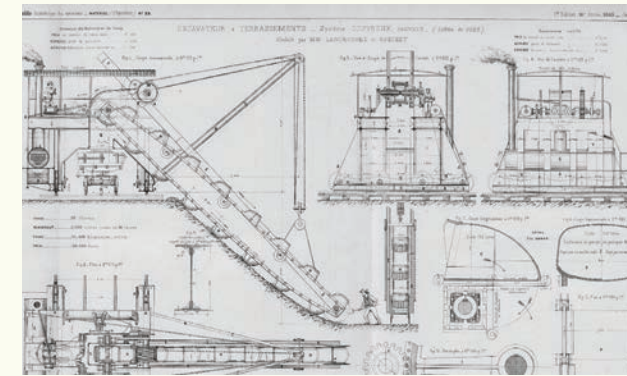
Alphonse Couvreur (1820-1890) est né dans le quartier des Bordes anglaises au sein d'une famille de vigneron. Il a attaché son nom à l'invention en 1860 de l'excavateur à godets. Une réelle révolution pour les grands travaux de terrassement des ports, canaux et

tranchées. Son excavateur est encore aujourd'hui utilisé dans les mines à ciel ouvert et les carrières. Sa maquette est exposée au Conservatoire national des Arts et Métiers.

Alphonse Couvreur commence comme ouvrier dans les travaux de terrassement et de ballastage du chemin de fer d'Orléans. À 21 ans, il est déjà entrepreneur. Il va participer à la construction des grandes lignes du chemin de fer français (Orléans, Lyon, de l'Ouest, Dijon...). Une idée lumineuse va changer le cours de sa vie. En 1860, il met en place un judicieux moyen mécanique appliqué à l'extraction et au transport des déblais. L'excavateur à godets qui porte son nom voit le jour et s'impose sur tous les chantiers pour sa rapidité, son économie, sa facilité d'installation et de démontage. Il devient l'un des entrepreneurs publics les plus

considérables de son époque et remporte de nombreux appels d'offres nationaux et internationaux. Alphonse Couvreur participe aux plus grandes réalisations du XIX^e siècle : chemin de fer des Ardennes, de Lyon, régulation du Danube à Vienne, creusement du canal de Gand, travaux des quais d'Anvers et surtout creusement du canal de Suez. L'œuvre majeure de Ferdinand de Lesseps qui en perçant l'isthme entre la mer Rouge à la mer Méditerranée ouvre de nouveaux horizons au commerce international et rapproche deux hémisphères. C'est Alphonse Couvreur qui réalise la tranchée d'El Guisr. De 1863 à 1868, il y extrait 9 millions de m³ de déblais sur une distance de 15 km et sur une hauteur allant jusqu'à 20 m.

Reconnu par les plus grands de ce monde du XIX^e (Napoléon III, l'Empereur d'Autriche, le roi Léopold II de Belgique...), il reçoit honneurs, prix et décorations : Médaille du progrès à l'exposition de Vienne (1873), Ordre de la couronne de fer d'Autriche (1875), Grand prix à l'exposition universelle (1878), Chevalier de la légion d'honneur (1882). Son nom figure régulièrement dans les colonnes des journaux (le Gaulois, le Temps, le Figaro, le Matin...) et aussi des revues spécialisées (l'Année scientifique et industrielle, l'Album



de la science...). L'excavateur Couvreur figure dans le dictionnaire. L'entrepreneur dont l'invention a fait la renommée et la fortune s'est installé entre-temps à Vigneux-sur-Seine et en a acheté le château. Une rue de cette ville de l'Essonne porte aujourd'hui son nom.

Un nom saranais aux Kerguelen

Son fils Abel prendra le relais dans les travaux publics. Il sera l'instigateur du creusement du port de Bizerte en Tunisie et épousera une fille Decauville, grosse famille d'industriels qui a inventé le petit train. Abel Couvreur est aussi l'un des bienfaiteurs de la première exposition des frères Bossière dans les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) en 1908. Il fut l'un des trois principaux actionnaires de la Compagnie générale des îles Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam. Il donnera son nom à Port-Couvreur, un lieu-dit de la grande terre des îles Kerguelen. La poste a édité en 1996 un timbre à son effigie. « La vie d'Alphonse Couvreur est une belle aventure humaine et industrielle, conclut l'historien amateur. C'était une figure nationale des travaux publics à son époque, comme Vinci aujourd'hui. Il mérite une notoriété saranaise, une reconnaissance publique ». Cet article y participe. ● Clément Jacquet

Le livre qu'on écoute



« 3% de la population française est touchée par le handicap visuel. Dans le département, plus de 18 000 personnes sont potentiellement concernées par notre service, alors que nous ne comptons actuellement que deux cents audiolecteurs. » indique Pierre Beaufrère, président de la Bibliothèque sonore d'Orléans et du Loiret. « Il y a donc du travail à faire et nous avons bon espoir qu'un point de contact comme celui de la médiathèque de Saran nous aide à faire connaître notre service. » Le 16 octobre dernier en effet, l'association a signé une convention de partenariat avec la Ville. Un partenariat qui marque la création d'un point d'accueil et de présentation de la Bibliothèque sonore au sein même de la médiathèque municipale.

Un réseau national et départemental

L'association des Donneurs de voix a été créée en 1972 à Lille. Son objet est de faire enregistrer des livres par des « Donneurs de voix » bénévoles, afin de prêter ces enregistrements à des personnes qui n'ont pas une vision suffisante pour lire : Les « audiolecteurs ». En quarante ans, l'association s'est développée. Elle compte 120 « Bibliothèques sonores » réparties sur toute la France et dispose au niveau national d'un site internet et d'une banque de 80 000 à 90 000 ouvrages enregistrés et accessibles

aux audiolecteurs. Précision utile : Ce service est entièrement gratuit. L'acheminement des ouvrages bénéficiant de la franchise postale. Au niveau départemental, la Bibliothèque sonore d'Orléans et du Loiret dispose d'un fond sans cesse renouvelé de plus de 1 500 ouvrages « Des plus récents aux plus anciens, comme par exemple le dernier prix Goncourt, mais aussi des revues et magazines et des journaux » précise Odette Porcher, responsable des délégués de secteur et de la communication de l'association. Une association qui rassemble une douzaine de bénévoles, près d'une vingtaine de donneurs de voix et une dizaine de délégués de secteur, comme Jean Boraud, chargé notamment du secteur de Saran. Le rôle est d'assurer les contacts avec les mairies et les professionnels de santé, de tisser des réseaux et d'enregistrer les inscriptions des audiolecteurs.

Un service gratuit et adapté

« Avant, 80 % des audiolecteurs étaient orléanais et 20 % répartis sur le Loiret. Maintenant, c'est plutôt l'inverse. On assiste à un rééquilibrage » relève Pierre Beaufrère. « La Bibliothèque sonore manque encore de visibilité, de notoriété. La ville de Saran est active en la matière, on s'en félicite. » Pour bénéficier du service de la Bibliothèque sonore, il suffit de s'inscrire ! « La seule contrainte est la présentation d'un certificat médical »



Victor, un lecteur audio intelligent.

La Bibliothèque sonore d'Orléans et du Loiret, sous l'égide de l'association nationale des Donneurs de voix, permet aux personnes non voyantes et mal voyantes de renouer avec le plaisir des livres et par là de rompre leur isolement.

Un service unique et gratuit encore trop souvent méconnu. Explications.

précise Odette Porcher. Dès lors, l'audiolecteur/trice peut accéder aux ouvrages enregistrés sur cd, disponibles à la Bibliothèque sonore départementale et/ou dans le catalogue national. Moyennant la signature d'un contrat de prêt, le particulier se voit remettre gracieusement Victor, un lecteur audio intelligent et particulièrement ergonomique : Réglage de la vitesse de lecture, du volume, prise casque, haut parleur, indexage et défilement des chapitres...Victor reconnaît par ailleurs jusqu'à sept cds en possession de l'audiolecteur. « Nous apportons un service adapté aux non voyants et mal voyants, ce qui permet de sortir les personnes de leur isolement » souligne Pierre Beaufrère. Dans cette même démarche, un projet de partenariat au niveau national avec l'Éducation nationale va se concrétiser prochainement. « Les collégiens en situation de handicap pourront ainsi lire des ouvrages prescrits par l'enseignant. Nous allons essayer de le mettre en place sur Orléans » annonce le président. Un nouveau défi pour l'association et un pas en avant pour l'accessibilité. ●

Arnaud Guilhem

Bibliothèque sonore d'Orléans et du Loiret

69 bis, rue des Anguinis
45650 Saint-Jean-le-Blanc
Permanences : Mardi et vendredi de
14h30 à 17h30
Tél. : 02 38 53 17 46
45L@advbs.fr
www.bsloiret.fr

PÉTITION

Pétition pour que la ligne 1 passe par le collège Montjoie de Saran

Les parents d'élèves FCPE et APES demandent à Kéolis et à l'Agglo de revoir rapidement le trajet de la ligne 1 au niveau du Collège Montjoie de Saran afin de revenir à la situation initiale qui donnait entière satisfaction à l'ensemble des parents d'élèves. Ils demandent que l'arrêt "Piscine" soit de nouveau desservi.

La modification du tracé de la ligne de bus 1 (suppression de l'arrêt Piscine, marche depuis la rue de la Montjoie), engendre des risques supplémentaires pour les élèves et une légitime inquiétude pour leurs parents. Argumentaire et photos à lire et à voir sur les sites des associations de parents d'élèves www.fcpe45.net et www.apes-saran.com

Nous vous invitons à signer et à faire signer la pétition, afin de faire entendre votre mécontentement.

Vous remerciant par avance de votre signature, les associations de Parents d'élèves se tiennent à votre disposition à signer sur <http://www.petitionpublique.fr/?pi=P2013N44826>

A.G.

Dina, la matinale

C'est le jeudi 12 septembre à 6 heures, que Dina, troisième et vraisemblablement dernier enfant de Hakima et Jouad Demraoui, a poussé ses premiers cris à la maison, dans le quartier des Chimoutons. Une naissance à la fois attendue, puisqu'à terme à un jour près, et quelque peu précipitée, car elle a nécessité l'intervention des pompiers. « J'ai eu des contractions dès 5h, les pompiers sont arrivés rapidement et ont été très sympas. Tout s'est bien passé. Nous avons même fait une photo avec le médecin et Dina » raconte la maman. Cette jeune brunette de 50 cm et de 3 kg 510 à la naissance fait le bonheur des parents, mais aussi de ses aînés : Sofiane, 10 ans et Amira, presque deux ans. Depuis, « Pas de souci et que du bonheur. Dina se porte bien » indique son papa « Son nez, sa bouche, ses yeux sont identiques à ceux de son frère et de sa sœur ». Dina affiche déjà et indéniablement un air de famille. Pour célébrer cet heureux événement, les parents se sont vus remettre le traditionnel bouquet de fleurs par Anick Larigaudrie, au nom de la municipalité. Tous nos vœux de bonheur accompagnent Dina et à sa sympathique et chaleureuse famille. ●

État civil

Naissance

Titouan Lombardie – 1^{er} septembre
Loïs Didier – 3 septembre
Lina Da Costa Cabral – 7 septembre
Dina Demraoui – 12 septembre
Loric Dauvé – 19 septembre
Laura Champouret – 20 septembre
Samuel Thauvin – 23 septembre
Kertiss Dihoulou – 23 septembre
Yusra Halfaoui – 29 septembre

Mariage

Thierry Dauphin et Sonia Ben Abdallah – 7 septembre
Gauthier Windels et Scheherazade Tayebi – 14 septembre
Grégory Paillet et Aurore Maïly – 14 septembre
Julien Dieudonné et Sandra Mateos – 14 septembre
Nicolas Gourvéneq et Philippine Hibert – 28 septembre

Décès

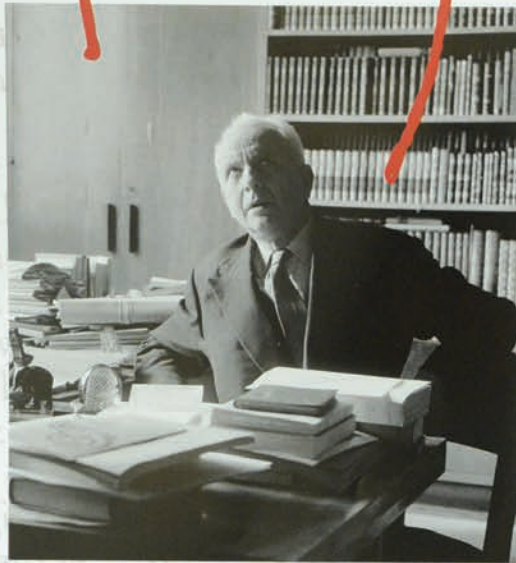
Dominique Fossé – 48 ans
Stéphane Zielinski – 86 ans
Alain Sevestre – 66 ans
Jean-Claude Thiault – 71 ans
Lucien Genet – 78 ans

L'image du mois

Le pôle culturel présente

CAF' CONF

Aragón



Magali
Herbinger
comédienne



Bernard
Vasseur
auteur
conférencier



Véronique
Pestel
chanteuse
compositrice

Samedi 16 Novembre 2013 à 17h

Théâtre de la Tête Noire

Tarifs saranais : 6 € et 3 €

Tarifs non saranais : 10 € et 5 €

Renseignements et billetterie : 02 38 80 34 19

CAF' CONF
Aragón
est une idée originale
de Jean-Claude Borens

Crédits
photographiques :
E. Couvillier (M. Herbinger)
C. Gaspard (B. Vasseur)
L. Pasche (V. Pestel)
P. Vilhiz (L. Aragón)

icbarens

FESTIVAL
VAL
MARNE

VAL de
MARNE
Commissariat général

MAISON
ELSA TROLET
ARAGON

L'ADRESSE
MUSÉE DE LA POSTE